

La Conférence Interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune

Bucarest, 7 - 8 Mars 2019

La séance d'ouverture

La Conférence Interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune (PESC / PSDC), qui s'est tenue les 7 et 8 mars 2019 à Bucarest, a réuni 119 parlementaires de 27 États membres de l'UE, du Parlement européen et des observateurs. La conférence a couvert des sujets importants tels que: le Partenariat Oriental, l'importance de la mer Noire à l'ordre du jour de l'UE, le mécanisme et les instruments de la PSDC, ainsi que l'engagement de l'UE envers les Balkans occidentaux. Quatre ateliers ont traité de l'avenir de la PESC / PSDC dans la perspective du Brexit, de la stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube, de la cyber-sécurité et de la guerre hybride, ainsi que de la mobilité militaire.

Dans son discours de bienvenue, **M. Călin Popescu-Tăriceanu, Président du Sénat roumain**, a déclaré que les parlements devaient être des acteurs plus décisifs dans les voisinages européens de l'est et du sud, afin d'assurer le fait que les partenaires européens ont les moyens de promouvoir et de défendre la démocratie, la liberté et la dignité humaine. M. Tăriceanu a apprécié la détermination, la persévérance et le courage manifestés par les acteurs politiques et civiques qui ont permis la mise en œuvre de l'Accord de Prespa - pierre de fondement pour la paix et pour la sécurité au Sud - Est de l'Europe. Il a lancé un appel pour les pays des Balkans occidentaux à surmonter leurs différends pour que l'engagement durable de l'Union européenne en faveur d'une réconciliation interne et externe puisse être reconfirmé en tant que condition préalable pour l'adhésion à l'UE. M. Tăriceanu a souligné que la région de la mer Noire est l'une des plus importantes pour la sécurité de l'UE, une raison pour les institutions européennes à accroître leur visibilité dans les politiques et à adopter une approche régionale plus claire et mieux articulée. Il a déclaré que la militarisation de la mer d'Azov était un aspect de l'agression et de la violation du droit international qui menaçait la sécurité de toute la région. Il a souligné que la Roumanie avait toujours agi pour influencer positivement le parcours de la République de Moldavie sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne, notamment en soutenant les efforts nationaux visant à aligner les institutions moldaves sur les normes européennes, ainsi qu'en renforçant les interconnexions culturelles, économiques et sociales. En outre, M. Tăriceanu a appelé le groupe des amis de la République de Moldavie à continuer de jouer un rôle actif dans le contexte politique post - électoral changeant. Il a également souligné que les cyber-attaques et les menaces de la guerre hybride sont des défis importants qui doivent être relevés en commun et pour lesquels des réponses appropriées doivent être préparées au cadre de la politique de sécurité et de défense commune.

M. Florin Iordache, Vice-président de la Chambre des députés de Roumanie, a déclaré que durant la présidence du Conseil de l'UE, la Roumanie avait pris des



mesures importantes pour soutenir et pour renforcer le rôle global de l'UE: promouvoir la politique d'élargissement de l'UE et son action dans le voisinage. Continuer à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie Globale de l'UE, ainsi que les actions de soutien dans le domaine de la capacité de construction dans le domaine de la défense et de la sécurité de l'UE, en étroite complémentarité avec des processus similaires de l'OTAN.

M. Ioan Mircea Pașcu, Vice-président du Parlement européen, a souligné que les prochaines élections pourraient représenter un événement marquant de l'histoire européenne et définiront l'orientation à venir du continent européen en matière de PESC. Il a exprimé sa profonde conviction que l'UE devrait renforcer la PESC, en protégeant ses principes et en promouvant ses valeurs sur la scène mondiale. M. Pașcu a appelé les États membres à rester fermes ensemble, en ne permettant pas aux mouvements de la Russie d'intimider les États membres et de miner l'unité européenne. L'UE doit réformer son processus décisionnel dans le domaine de la politique étrangère. De plus, M. Pașcu a souligné que l'UE et le Royaume-Uni devraient coopérer dans tous les domaines possibles. Enfin, il a renforcé l'importance de soutenir les États des Balkans occidentaux, ainsi que ceux du Partenariat Oriental. L'Accord de Prespa est une victoire et devrait être une source d'inspiration pour tous.

M. Cristian Dumitrescu, Président de la Commission pour les affaires étrangères du Sénat roumain, a souligné la nécessité de renforcer le rôle de l'UE en tant qu'acteur global, en garantissant la paix et en renforçant la sécurité du continent européen, travail qui doit être poursuivi par la nouvelle Commission européenne et par le nouveau Parlement européen.

La première Session

La première session, présidée par **M. Dan Dungaciuc, Président de la Fondation de la Mer Noire**, a été consacrée au **Partenariat Oriental - 10 années d'aspirations européennes.**

M. Teodor Meleșcanu, Ministre des Affaires étrangères de la Roumanie, a présenté un bilan de la Présidence roumaine, concentré sur le Partenariat Oriental, 10 années après son lancement : préparer le prochain niveau d'engagements qui devrait être confirmé politiquement lors du futur Sommet du Partenariat Oriental de 2020; la mise en œuvre des Accords d'Association / des Accords de Libre-échange approfondis et complets et des régimes sans visa signés il y a 5 ans avec la République de Moldavie, la Géorgie et l'Ukraine; l'Accord de Partenariat innovateur complet et renforcé et l'Accord de coopération (CESP) conclu avec l'Arménie; les négociations sur un nouvel accord-cadre pour un approfondissement de la coopération avec l'Azerbaïdjan - les progrès réalisés permettent d'espérer une conclusion réussie assez rapidement; les négociations sur les priorités de partenariat UE-Biélorussie - la preuve d'un engagement accru et constructif avec la Biélorussie. M. Meleșcanu a souligné que la Roumanie, en tant que Présidence du Conseil de l'Union européenne, s'engage activement à promouvoir le rôle global de l'Union européenne, y compris une action européenne énergique dans le voisinage

oriental - en organisant une série de réunions ministérielles sectorielles, afin de marquer des résultats concrets pour répondre aux besoins des citoyens, notamment en promouvant des projets d'interconnexion dans des domaines prioritaires tels que: télécommunications, énergie, transports, entreprises. Il a souligné que l'effort conjoint européen visant à faire progresser les objectifs du Partenariat Oriental, tout en proposant des approches sur mesure, porte ses fruits à tous les partenaires européens. Le Partenariat Oriental n'est pas seulement une priorité de la Présidence roumaine du Conseil; c'est une priorité de l'UE.

M. Thomas Mayr Harting, le directeur général pour l'Europe et l'Asie centrale du Service européen d'action extérieure (SEAE) a souligné que la réalisation du Partenariat Oriental au cours des 10 dernières années avait contribué à renforcer la résilience de la région. Il a présenté un aperçu des principes clés qui guident l'UE dans la région et des résultats obtenus dans le renforcement des secteurs économiques, la promotion des PME, la connectivité – la sécurité énergétique et l'efficacité énergétique, les contacts interpersonnels, le renforcement de la gouvernance. Il a déclaré que, si l'un des principes clés du Partenariat Oriental était de plus en plus, il y avait des discussions de moins en moins: si certains partenaires ne parviennent pas à progresser, si les principes auxquels ils se sont engagés ne sont pas accomplis, s'il y a des développements négatifs en ce qui concerne l'état de droit, alors la discussion sur le principe de moins en moins est inévitable. Les États membres au sein du Conseil ne sont pas parvenus à un consensus sur l'adhésion à l'UE. L'intérêt de tous va pour un partenariat de six: trois partenaires associés et trois partenaires aux ambitions mieux faites sur mesure - les progrès les plus remarquables ont été réalisés dans le deuxième groupe. Un travail plus acharné peut être mené avec l'Ukraine et la Géorgie dans le cadre des accords d'association: le secteur numérique, l'énergie, les douanes, le roaming.

M. Titus Corlăţean, sénateur et ancien Ministre des Affaires étrangères de la Roumanie, a présenté un bref aperçu des accomplissements du Partenariat Oriental et des prochaines mesures à prendre. Il a rappelé que la sécurité et la stabilité ont une égale importance pour les partenaires, tout comme pour l'UE. M. Corlăţean a déclaré qu'un engagement continu vis-à-vis de tous les partenaires doit rester un objectif stratégique et que 2019 devrait marquer le début d'une réflexion réelle et substantielle sur l'avenir du Partenariat Oriental.

Le débat qui a suivi a porté sur les défis auxquels la région est actuellement confrontée et sur la nécessité de renforcer la résilience et les structures sociétales des pays du Partenariat Oriental.

La deuxième Session

La deuxième séance de travail, animée par **M. Iulian Chifu, le Président du Centre de Prévention des Conflits et d'Alerte Rapide,** a été consacrée à **L'importance stratégique de la Mer Noire sur l'agenda de l'UE.**

M. Ioan Mircea Paşcu, Vice-président du Parlement européen, a souligné l'importance économique et militaire de la mer Noire et le rôle joué par l'OTAN dans la région, dans le contexte des événements survenus en Crimée en 2014. De son

point de vue, l'Union européenne doit accorder plus d'attention à cette région et utiliser toute la série d'instruments, tels que la prévention et la gestion des crises, ainsi que les moyens militaires pour assurer la sécurité de cette région.

M. Gabriel Benjamin Leș, Ministre roumain de la Défense nationale, a abordé les aspects de sécurité et de défense de la région de la mer Noire. Compte tenu de la gravité des menaces et des défis de la région, il a souligné que l'UE dispose d'une capacité unique à rassembler de multiples instruments, réitérant la nécessité d'une vision stratégique européenne pour la région de la mer Noire, permettant de surmonter des approches fragmentées.

L'Ambassadeur Sorin Ducaru, futur directeur de l'UE SATCEN, a souligné que l'UE devrait utiliser tous les instruments disponibles à présent, dans le cadre d'une approche cohérente et coordonnée - un cadre de concentration intergénérationnel de l'UE sur la mer Noire. En outre, il a montré que la coopération UE-OTAN offre une grande opportunité pour des synergies et des complémentarités et peut associer une puissance forte, intelligente et douce au but d'obtenir des avantages et à l'accomplissement une coordination des approches stratégiques, des politiques et des plans opérationnels, le développement des capacités et de la communication stratégique.

Les interventions lors du **débat qui a suivi** ont mis en évidence les similitudes entre les régions de la mer Baltique et de la mer Noire, le renforcement de la coopération de l'UE avec l'OTAN en matière de résilience et les menaces hybrides, tout en évitant les doubles emplois et la nécessité de développer des capacités intelligentes.

La troisième Session

La troisième séance de travail, animée par **l'Ambassadeur Mihnea Motoc, Directeur générale adjoint du Centre de stratégie politique européenne**, a porté sur **Le triangle de la PSDC: CARD-PESCO-FED, des outils complémentaires et de renforcement mutuel qui soutiennent les efforts des États membres pour renforcer les capacités de défense.**

M. Jorge Domecq, Directeur exécutif de l'Agence européenne de défense, a présenté un aperçu de la mise en œuvre et de la cohérence des initiatives. Ces initiatives représentent le centre du processus de planification de la défense et leur cohérence devrait être consolidée et intégrée dans le système de planification de la défense nationale. L'Europe doit mettre en œuvre les projets nécessaires, éviter les doubles emplois et assurer la cohérence. En ce qui concerne le Fonds européen de défense (FED), l'allocation budgétaire pour le prochain Cadre Financier Pluriannuel fait de l'UE le quatrième grand investisseur dans la défense européenne.

M. Andrei Ignat, Secrétaire d'État et chef du Département de l'armement du Ministère roumain de la Défense, s'est concentré sur les derniers instruments de hiérarchisation de la recherche, de la technologie et de l'innovation en matière de défense, et a présenté un bilan des réalisations de la Présidence roumaine en matière de législation sectorielle clé dans le domaine de la défense européenne. Il a souligné l'importance d'utiliser le Fonds européen de défense (FED) pour fusionner les priorités nationales et européennes en matière de recherche et de

développement en commun de produits et de technologies de défense, favorisant ainsi les synergies et la rentabilité. Le FED contribue à l'autonomie stratégique européenne, promeut la coopération et plaide pour une utilisation accrue du potentiel et de l'expertise des unités de recherche nationales, en donnant l'exemple d'un cadre institutionnel de succès, l'Agence roumaine pour la Technologie Militaire.

M. Arnout Molenaar, expert principal en matière de politique de défense et chef de division CMPD.2 « Concepts de capacités, formation et exercices » au cadre du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), a présenté un aperçu du déficit structurel auquel l'Europe est confrontée dans le secteur de la défense et la fragmentation des investissements de défense. L'utilisation des instruments disponibles a pour objectif d'assurer la cohérence et la complémentarité avec l'OTAN.

Les débats qui ont suivi ont porté sur le contrôle parlementaire du FED, l'articulation UE-OTAN dans la gestion des initiatives européennes en matière de défense, le rôle des accords bilatéraux, l'autonomie stratégique de l'Europe et l'instauration d'une coopération transnationale réalisable, même avec les jeunes États membres partenaires.

La quatrième session

La quatrième session, modérée par **Mme. Norica Nicolai, membre du Parlement européen,** a été dédiée au sujet intitulé **Une perspective crédible pour l'élargissement et un engagement renforcé de l'UE envers les Balkans Occidentaux.**

M. Victor Boștinaru membre du Parlement européen, a souligné le fait que dans les dernières années, les pays des Balkans occidentaux ont fait un progrès important concernant la stabilité et la sécurité et, à cet égard, la Serbie et le Monténégro ont enregistré des bons résultats pour les négociations d'adhésion mais il reste encore des aspects non résolus. L'Union européenne doit offrir une perspective d'adhésion crédible dans le but de continuer les réformes internes, le processus de démocratisation et le renforcement de l'état de droit. Sans cette perspective crédible d'adhésion, les États des Balkans occidentaux peuvent être affectés par un environnement politique instable, ce qui mène aux crises, au nationalisme et à la confrontation. Il a conclu en disant que le progrès fait par les pays des Balkans occidentaux devrait être remarqué.

Mme. Tanja Mišćević, Chef de l'équipe de négociation pour l'adhésion de la République de Serbie à l'Union européenne, a insisté sur le fait que l'UE doit apprécier les changements majeurs qui ont eu lieu dans les pays des Balkans occidentaux et leur désir de consolider un dialogue constructif parmi les partenaires. En dépit des disputes bilatérales, la réconciliation dans la région est très importante. Elle a fait également une courte présentation sur les relations actuelles entre Belgrade et Pristina, sur leurs possibilités de dialogue.

M. Konstatinos Douzinas, Président de la Commission de la Défense et des Affaires étrangères de la Grèce, a exprimé son angoisse envers la croissance

inquiétante du populisme, du nationalisme, du racisme, de l'islamophobie, de l'antisémitisme et de l'Euroscepticisme, qui menace deux piliers fondamentaux de l'Union européenne, à savoir la prospérité basée sur la solidarité et les accords des disputes ethniques. Il a souligné également le fait que l'UE devrait observer attentivement les évolutions positives dans les Balkans occidentaux, devrait apprécier les dialogues qui ont eu lieu par exemple, entre la Grèce et la Macédoine du Nord et aussi entre Belgrade et Pristina. Les États membres doivent supporter la réforme et la démocratisation des pays des Balkans occidentaux pour une adhésion accomplie à l'UE. L'Union européenne devrait se concentrer sur le processus d'élargissement et devrait assumer le rôle d'acteur régional qui peut unifier ces États et leur offrir une motivation, pour qu'ils puissent continuer sur la route de la démocratisation, des réformes et du développement économique, dans le but de progresser et de prospérer. Il a souligné également que pendant les mandats des trois présidences rotatives au Conseil de l'UE, c'est-à-dire, de la Roumanie, de la Finlande et de la Croatie, il est nécessaire d'établir un calendrier précis du processus d'élargissement, pour une Europe unie et prospère, une Europe des citoyens, basée sur la cohésion.

Les interventions dans le débat ultérieur ont souligné le soutien de l'UE pour le développement dans les Balkans occidentaux, et la nécessité de maintenir l'engagement de l'UE concernant le processus d'élargissement, ainsi que la nécessité des pays des Balkans occidentaux de répondre aux critères du cadre d'adhésion, surtout le critère fondamental concernant l'état de droit.

Atelier A

Pendant l'atelier modéré par **Mme. Ana Gomes, Membre du Parlement Européen**, les participants ont discuté sur **L'avenir de la PESC / PSDC dans la perspective du Brexit.** Tous les orateurs de cet atelier ont souligné le rôle important du Royaume Uni en ce qui concerne l'avenir de la PESC / PSDC. Étant donné que la contribution du Royaume Uni rend plus forte la défense de l'Union européenne, le renforcement et la coopération doit rester une nécessité pour l'Union européenne. **M. Jean Jacques Bridey, Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées à l'Assemblée nationale**, a déclaré qu'il y a un consensus parmi les États membres par rapport à la nécessité d'une « Europe de la Défense » fonctionnelle. M. Bridey a fait appel à tous les États membres d'avoir une approche globale envers les questions de sécurité, dans le contexte des défis créés par des pays comme la Russie ou la Chine. Le député français a constaté l'importance d'associer le Royaume Uni après le Brexit avec l'Europe de la défense. L'UE doit utiliser tous les instruments disponibles – CARD, PESCO, EDF – afin de répondre aux menaces et défis de sécurité actuels. En plus, l'atelier a mis l'accent sur la nécessité de comprendre le concept d'autonomie stratégique, et ensuite l'appliquer correctement. Pour l'Europe, être stratégiquement autonome demande l'habilité d'établir une vision de son rôle dans sa région et sur la scène internationale, pour identifier les buts politiques désirés, et pour concevoir et appliquer les plans pour les atteindre. Finalement, un autre élément important de cet atelier est le fait que les relations bilatérales avec les États membres, après le Brexit, doivent être

remplacées par des nouveaux accords spécifiques ou en renforçant les accords existants.

Atelier B

Pendant l'atelier modéré par **M. Claudian Frunzuliță, Membre du Parlement européen**, les participants ont débattu sur **la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube**. **M. Claudian Frunzuliță** a insisté sur le fait que la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube est une priorité pour la présidence Roumaine au Conseil de l'UE, et tous les pays qui participent au SUERD attendent avec impatience cette coopération car cela répond à leurs intérêts, objectifs et missions. Les problématiques centrales poursuivies par cette coopération sont les suivantes : la mobilité, l'énergie, la biodiversité, la protection environnementale, niveau de vie plus élevé, la sécurité de la navigation. **Mme. Audrone Perkauskienė, Chef de Division du Partenariat Oriental, la coopération régionale et l'OSCE, Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)**, a remarqué l'importance de développer des relations et partenariats stratégiques entre les États membres et les États qui ne sont pas membres dans la région du Danube. Le SUERD contribue à la construction de la paix, assurant la sécurité dans la région, en gardant des bonnes relations avec les pays voisins de l'Union européenne, en créant des nouvelles opportunités pour l'aide humanitaire rapide et efficace et un environnement sain. **M. Radu Gorincioi, Coordinateur roumain pour la SUERD, Ministère des affaires étrangères**, a précisé que la cohésion a des racines profondes dans la construction européenne et le slogan de la Présidence du SUERD Nous renforçons la cohésion pour la prospérité commune dans la région du Danube est corrélé à la devise de la Présidence roumaine au Conseil de l'Union Européenne, « la cohésion, une valeur européenne commune ». Pendant les débats, les participants ont conclu en disant que la coopération territoriale, la croissance organisée des activités en réseau et les échanges inter-régionaux vont déboucher sur une meilleure qualité de vie pour les citoyens européens. Ils ont également souligné la nécessité de réviser le Plan d'action du SUERD pour qu'il devienne un instrument plus efficace et transparent, en impliquant tous les acteurs concernés.

Atelier C

Pendant l'atelier sur **la Cyber sécurité et la Guerre hybride**, modéré par **Mme. Ramona Mănescu, Membre du Parlement Européen**, le premier orateur, **M. Mihnea Costoiu, Sénateur et Recteur de l'Université Polytechnique de Bucarest**, a mis l'accent sur le rôle de l'éducation pour riposter contre la guerre hybride et les menaces cybernétiques et il a prôné le développement de la culture cybernétique. **M. Cătălin Aramă, CERT-RO Manager Général**, a expliqué le rôle de l'institution dans le renforcement la sécurité cybernétique nationale et il a fait un appel pour une coopération plus forte entre les autorités nationales et européennes. Les participants à l'atelier ont conclu sur le fait que même si la guerre hybride et la cyber sécurité ne sont pas un phénomène nouveau, la croissance de la digitalisation de la société et de l'infrastructure amène des nouvelles vulnérabilités et des



nouvelles menaces. L'éducation et la formation sont cruciales dans la lutte contre ces menaces et il devrait s'étendre non seulement aux experts IT, mais à la population en général. La conscience montante concernant le risque de la désinformation comme une dimension principale de la guerre hybride représente une avancée importante. Finalement, la nécessité d'établir des normes générales pour l'espace cybernétique a été soulignée, en tant qu'instrument fondamental pour définir des normes globales et pour assurer la responsabilité.

Atelier D

Pendant l'atelier sur la **Mobilité militaire, un défi pour développer des synergies entre l'OTAN et l'UE**, modéré par **M. Victor Boștinăru, Membre du Parlement européen**, les orateurs ont analysé le sujet depuis plusieurs perspectives différents : nationale, européenne et du point de vue de l'OTAN. Les intervenants de cet atelier étaient : **Eduard SIMION, Brigadier General, docteur en sciences, Commandant suprême des forces alliées, Représentant pour le transfert en Europe, OTAN, Aukje de VRIES, la Présidente de la Commission Permanente de la Défense de la Chambre des Représentants des Pays-Bas et Constantin Negrea, Chef de la Direction Logistique, État-major de la Défense, Ministère de la Défense nationale**. Les participants ont analysé le statu quo, l'implémentation des dispositions politiques convenus entre l'UE et l'OTAN, en incluant le progrès des plans nationaux pour la mobilité militaire qui devraient permettre le mouvement transfrontalier des troupes et des équipements dans 5 jours ouvrables. Plusieurs défis au sein du cadre de la coopération OTAN-UE ont été remarqués, comme l'échange des informations classifiés, et l'importance de la double-utilisation de l'infrastructure civile. Finalement, ils ont défendu un rôle actif des Parlements nationaux en améliorant la mobilité militaire à travers le contrôle parlementaire, l'application des accords et l'approbation des régulations adéquates, et aussi l'allocation du budget alloué pour remplir les demandes concernant la liberté de mouvements des forces.